news.belgium

18 juin 2021 -17:46

Appartient à Conseil des ministres du 18 juin 2021

Réallocation de la provision interdépartementale pour le financement climatique

Sur proposition de la ministre du Climat Zakia Khattabi et de la ministre de la Coopération au développement Meryame Kitir, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la réallocation de la provision interdépartementale pour le financement climatique.

Plus particulièrement, il s'agit de la réaffectation de 12 millions d'euros de crédits provenant de la provision interdépartementale "Politique nouvelle / financement du climat" du budget 2021 à l'allocation de base "Coopération multilatérale dans le cadre du financement international de la politique climatique".

Ce financement climatique supplémentaire vise à soutenir les pays partenaires belges dans le renforcement transversal de leurs politiques climatiques, couplé à la mise en œuvre d'actions concernant spécifiquement le climat dans les domaines suivants : une gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes, incluant les forêts et les sols, une agriculture résiliente et climato-intelligente, une croissance socio-économique urbaine durable.

La secrétaire d'Etat au Budget est autorisée à établir un arrêté de réallocation à cette fin. Pour les années suivantes, le budget sera inclus dans la base.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
https://khattabi.belgium.be
info@Khattabi.fed.be

Mélusine Baronian Porte-parole (FR) +32 477 55 83 32 melusine.baronian@khattabi.fed.be

Jelle Boone Porte-parole (NL) +32 499 14 26 99 jelle.boone@khattabi.fed.be



news.belgium

Meryame Kitir, ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes Rue de la Loi, 23 1000 Bruxelles Belgique https://kitir.belgium.be info@kitir.fed.be Josse Abrahams Porte-parole +32 495 54 61 42 josse.abrahams@diplobel.be

